

# Passages borne

## Seuil de blocage individuel

Le seuil de blocage individuel permet de laisser un découvert autorisé pour certaines personnes. Il permet d'affiner le blocage qui pouvait être fait sur la catégorie jusqu'à maintenant.

Pour avoir accès à ce seuil de blocage, il faut se rendre dans

**Personnes/Personnes/Personnes** et dans la fiche de la personne à coté de son PM1 se trouvent



. Si l'on clique sur ces trois points et qu'ensuite on clique sur « Seuil de blocage individuel » une fenêtre s'ouvre pour nous permettre le paramétrage de ce seuil de blocage.

Paramétrage du seuil de blocage individuel

Seuil de blocage individuel au restaurant

Valeur du seuil de blocage :  (renseigner un montant négatif pour autoriser un découvert)

Commentaire :

OK Annuler

A partir de là, il est possible de renseigner le montant avec un commentaire. Une fois, validé, lorsque l'on passe la souris sur les trois points, le seuil de blocage apparaît de cette façon-là :

Porte-monnaie :

Porte-monnaie	Montant	
PM1	0,97	soit 0 repas du midi à 4,11 €
PM2	0,00	
PM 3 ACHATCARTE	0,00	

GEC En Ligne / Ard-Kiosk :  
Identifiant : P11218  
Mot de passe : ●●●●●●●●

**Porte-monnaie PM1**  
Montant provisionné : 0,00 €  
Montant disponible : 0,97 €  
**Seuil de blocage individuel : -15,47 €**  
Aide Sociale à l'Enfance

**ATTENTION !!!** La quantité de découverts individuels autorisés étant limités, n'hésitez pas à nous demander conseil.

Il existe également une édition qui répertorie toutes les personnes avec des seuils de blocage individuels. Elle se présente sous cette forme :

# Passages borne

Filtre :

Catégories: "DP REPAS"  
Toutes les Classes  
personnes actives

Nom prénom	Catégorie	Classe	Montant PM1	Commentaire	Valeur du seuil
██████ Colleen	DP REPAS	20A	0,97	Aide Sociale à l'Enfance	-15,47
<b>Total :</b>			<b>0,97</b>		<b>-15,47</b>

1 enregistrement.

Référence ID de l'article : #1148

Auteur : Jordan Sellies

Dernière mise à jour : 2023-02-16 13:37